

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	17 (1941-1942)
<b>Heft:</b>	27
<b>Artikel:</b>	Le développement du ski militaire en Suisse
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-712165">https://doi.org/10.5169/seals-712165</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

arme spéciale que les individus qui physiquement et techniquement, tactiquement aussi, répondent en tous points aux tâches pour lesquelles ils ont été instruits. Il n'est pas donné à chacun de sauter d'un avion en emportant avec soi armes et munitions, d'atterrir à une certaine vitesse, et siéger au sol d'engager le combat selon une doctrine spéciale, en se regroupant à la minute. Il s'agit de soldats nettement sélectionnés et particulièrement instruits. Notons que dans les parachutistes se trouvent des fantassins, des mitrailleurs, des sanitaires, des téléphonistes, des radiotélégraphistes, des canonniers d'infanterie, etc.

Les troupes d'atterrissement sont transportées soit par gros porteurs, soit par planeurs remorqués en vol, puis lâchés en altitude à 50 ou 80 km du lieu d'atterrissement. Elles sont constituées par des fantassins, des cyclistes, des artilleurs, entièrement pourvus du matériel, des armes et des munitions nécessaires. Le transport d'un bataillon d'un effectif de 800 à 900 hommes nécessite une cinquantaine d'appareils, et d'une vingtaine d'avions réservés aux armes et à la munition supplémentaires. Chaque appareil est calculé au poids total de 10 tonnes. La distance-limite de transport oscille entre 800 et 900 km.

Cette infanterie de l'air possède des

missions multiples. Pour reprendre l'expression de «l'enveloppement vertical», les parachutistes agissent au début généralement seuls, occupant des aérodromes, attaquent des centres de résistance derrière un front tenu, s'emparent de points importants, gares, ponts, nœuds de communications, et recherchent le contact et la soudure avec leurs propres troupes terrestres. Les exemples de la guerre actuelle sont nombreux à cet égard. Le terrain occupé, conquis, est aussitôt organisé en point d'appui. Puis interviennent les troupes transportées, sur les lieux d'atterrissement tenus par les parachutistes. Les liaisons se font généralement par radio. Peu importe que les avions transporteurs se brisent ou se détériorent lors de leur contact avec le sol ou une plage. L'essentiel c'est que les effectifs nécessaires arrivent à l'instant opportun, avec armes, munitions et réserves. Quant à la sécurité ambiante, elle est dévolue au début aux formations d'avions de chasse, qui croisent aux abords du secteur occupé et s'opposent à l'arrivée des forces aériennes adverses.

Toute opération de l'infanterie de l'air, parachutée ou transportée, est précédée de reconnaissances aériennes minutieuses, de prises de vues photographiques, de l'établissement du plan

d'occupation, et d'attaques en force par avions de bombardement des points névralgiques qui doivent être neutralisés, et si possible détruits.

En bref, l'infanterie de l'air est devenue l'arme d'accompagnement d'une valeur certaine de l'aviation elle-même. Elle ouvre des possibilités nouvelles en maintes circonstances. Et nous le répétons, nous ne sommes qu'au début du développement de cette arme nouvelle. Au même titre que le maximum d'efficacité des ailes de combat soit encore loin d'être atteint, le maximum d'emploi des «fusiliers de l'air» n'est nullement touché. Mais la constitution organique de cette troupe aérienne nouvelle assure aux forces de l'air dès maintenant une puissance accrue. Elle apporte à l'aviation un facteur d'importance peut-être capitale.

En résumé, sur le plan de la science militaire pure, on peut relever que l'infanterie de l'air ne vaudra que par l'emploi combiné que l'on fera d'elle, puisque la caractéristique des grands chefs est précisément de parvenir au résultat par la combinaison judicieuse de tous les moyens de combat dus à la technique et à la science. L'infanterie de l'air est une antenne nouvelle, dont l'aiguillon s'avérera toujours plus acéré.

Cap. Ernest Naef.

## Le développement du ski militaire en Suisse

### A propos des championnats de ski de l'armée suisse à Davos,

6—9 mars 1942

L'Association suisse de ski, fondée en 1904, a donné rapidement son appui aux organisateurs d'épreuves militaires.

A l'occasion des courses de ski qui se disputèrent de 1905 à 1909 à Glaris, Zweisimmen, Davos, Engelberg et Andermatt, des épreuves réservées aux militaires furent organisées. Dix à cinquante soldats participèrent à ces courses qui étaient individuelles. C'est en 1909 aux courses nationales d'Andermatt qu'eurent lieu les premières courses de patrouilles. Ces épreuves se déroulèrent chaque année avec une participation de 15 à 35 patrouilles jusqu'au début de la précédente guerre.

La section militaire de l'Association suisse de ski fondée en 1911 reçut comme tâche de développer le sport militaire. En 1920, à l'occasion des premières courses nationales depuis le commencement de la guerre, des courses de patrouilles furent de nouveau comprises au programme. Chaque année nos patrouilleurs au nombre de 30 à 45 bataillaient de tout cœur. En 1930, le nombre des patrouilles inscrites augmenta assez considérablement. C'est ainsi qu'au concours d'Engelberg, 57 patrouilles militaires prennent le départ. En

1932 le nombre des patrouilles inscrites atteint 94. Une innovation est apportée en 1934 aux courses d'Andermatt. A côté de la course de patrouilles habituelle, les organisateurs mettent sur pied une épreuve d'estafettes; 34 équipes prennent le départ pour la course d'estafettes et 108 pour celle de patrouilles.

Aux courses nationales de Davos en 1936, le nombre des patrouilles est réduit à 75; 18 équipes seulement participent à l'épreuve d'estafettes. C'est à partir de ce moment que l'on envisage de séparer les courses civiles des militaires. En juin 1936, les délégués de l'Association suisse de ski décident d'organiser dorénavant séparément les deux sortes d'épreuves. C'est ainsi que les courses militaires eurent lieu à Grindelwald en 1938 et furent organisées sans liaison avec les courses nationales. 75 patrouilles prirent le départ et 15 équipes dans la course d'estafettes. Jusqu'en 1939, chaque homme s'entraînait librement en vue de ces épreuves. Sauf pendant des cours de répétition, les hommes étaient libres de suivre ou non les cours militaires de ski.

150 patrouilles participeront aux pre-

miers championnats suisse d'armée qui se dérouleront les 6, 7, 8, 9 mars à Davos. Ces 150 patrouilles se répartissent à peu près en un nombre égal de patrouilles «légères» et «lourdes». A l'occasion de ces épreuves, l'on prévoit pour la première fois une course individuelle de 12 km, avec une différence de niveau de 500 m. Les participants auront le paquetage de combat et auront un tir à effectuer (6 coups). Chaque soldat doit abattre deux buts. Tout objectif manqué entraîne la disqualification du coureur. Le participant, premier à la course individuelle sera nommé champion militaire; il obtiendra ce titre seulement s'il participe à la course de patrouilles dans la catégorie lourde. On compte pour la course individuelle sur une participation de 250 à 300 coureurs.

En ce qui concerne la course de patrouilles, des épreuves éliminatoires ont lieu actuellement dans toutes les unités. Les meilleures patrouilles participeront aux championnats d'armée. 1000 patrouilles environ sont à l'entraînement et Davos n'aura encore jamais eu l'occasion d'organiser des concours si importants.